

**Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire,
Le lundi 8 décembre 2025 à 19h, et en ligne**

PRÉSENCE

M. Jocelyn Gilbert	Président (2027)
Mme Farrah Bérubé	Vice-Présidente (2026)
M. Mathieu Laroche-Casavant	Secrétaire (2027)
Mme Nadia Leclerc	Trésorière (2026)
Mme Claudia Bennicelli	Administratrice (2027)
Mme Marie-Laure LeDuff	Administratrice (2027)
M. François Lefebvre	Administrateur (2026)
M. Guillaume Laurin	Administrateur (2026)
M. Thomas Arsenault	Administrateur coopté (2026)

ABSENCE

Mme Caroline Bouchard	Administratrice (2026)
-----------------------	------------------------

AUTRES PRÉSENCE :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M. Patrick Turcotte*	Directeur Opérations croisières et événements Agora du Vieux-Port
Pierre Baillargeon*	Table de concertation vélo
Mme Chantale Émond	Gestionnaire Ville de Québec pour la Table de concertation du Vieux-Québec

Trente personnes assistent en ligne à l'assemblée.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.**
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 3.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 novembre 2025.**
- 4.0 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc.**
- 5.0 Période de questions et commentaires des citoyens.**
- 6.0 Le bilan de la saison des croisières et des activités Grand public sur les terrains du Port et perspectives 2026 Par Patrick Turcotte, APQ,**
- 7.0 L'état et les besoins en mobilité active dans le Vieux-Québec, par Pierre Baillargeon, Table de concertation vélo.**
- 8.0 Suivis dossiers**
 - Le Triathlon édition 2026
 - La consultation du BGE sur les artistes de rues
 - Le plan de mobilité de la Ville pendant les fêtes.
 - Les consultations citoyennes par le RTC
 - Le point sur l'église Notre-Dame-des-Victoires
 - Le projet TramCité et la communication
 - La sécurité routière près de l'École des Ursulines
- 9.0 Enjeux et résolutions du conseil de quartier**
 - Demande de consultation citoyenne sur le projet de musée des Sciences à l'Espace 400
 - Demande d'ajout d'éclairage à l'Îlot Fleurie
- 10.0 Trésorerie**
 - Budget, état des revenus et dépenses ;
 - Autorisation et remboursement de dépenses
- 11.0 Fonctionnement du conseil d'administration**
 - Prochaine assemblée, le 13 janvier 2026
- 12.0 Correspondance et représentations**
- 13.0 Divers**
- 14.0 Levée de l'assemblée**

Procès-verbal

1.0 Ouverture de l'assemblée à 19h01.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Les points 4 et 5 seront déplacés pour être traités après les présentations des invités aux points 6 et 7. L'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié, est proposée par Farrah Bérubé et dûment appuyée par François Lefebvre.

3.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 novembre 2025.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-Laure LeDuff et dûment appuyée par Farrah Bérubé.

4.0 Le bilan de la saison des croisières et des activités Grand public sur les terrains du Port et perspectives 2026, par Patrick Turcotte, APQ (Agora du Port de Québec).

M. Patrick Turcotte, directeur des opérations de croisières et d'événements au Port de Québec, partagera le bilan des activités du 28 janvier au 2 novembre 2025 (*Événements en salles et en extérieur*). Le président du Conseil et certains administrateurs ont rencontré M. Turcotte à plusieurs reprises en raison des activités nombreuses qui s'y déroulent, afin de discuter des éléments de cohabitation et de pollution sonore.

Quatre navires sont venus à l'hiver pour visiter Québec. La présence de ces croisiéristes a amené un défi opérationnel en raison de la présence de glace sur le fleuve. Le Foulon a alors été choisi car, il était plus facile de prévoir l'épaisseur de glace.

Le terminal 30 a été aménagé après un investissement de 15 millions de dollars. Le Port de Québec a pu collaborer aux plans et ainsi optimiser ses opérations. Le tiers des croisiéristes ont donc transité par le terminal 30; les coûts ont été moindre pour le port, la vastitude du lieu a facilité les opérations et cela a permis le partage du territoire près du fleuve (quai 22).

De plus, l'Agora a été relancée avec un investissement de 1,2 million de dollars qui a permis une mise à jour de l'éclairage et du son. On y a accueilli près d'une trentaine de soirées spectacles (*la Superfrancofête et Envol et Macadam*). 90 000 visiteurs ont participé à ces événements. On garde le cap pour 2026. C'est une scène unique, très en demande, qui acquiert une crédibilité au sein de la communauté artistique.

La *Cale du Port de Québec* est un site balnéaire, rassembleur et familial pour profiter des plaisirs de l'été. On y trouve des espaces de détente où l'on peut prendre un verre et manger tout en admirant la vue exceptionnelle sur le fleuve. La consommation n'y est pas obligatoire. Elle offre donc la possibilité aux petites familles d'en profiter. L'endroit se veut accessible et convivial pour provoquer des échanges entre les utilisateurs.

L'*Oasis* existe depuis 2021. L'accès à l'eau pour la baignade a permis à 17 000 baigneurs de se rafraîchir et de s'amuser. L'espace terrasse a aussi été populaire. L'OBNL qui opère le site a pu faire des revenus intéressants. Le projet sera reconduit en 2026. La Ville participe monétirement au financement de certaines opérations du projet.

Le Port de Québec gère deux types d'événements : il accueille en salle des congrès qui apportent une vitalité économique. 269 événements se sont tenus en 2025. Pour l'instant, 74 congrès sont signés pour 2026.

L'autre volet touche les prestations, festivals, etc. à l'extérieur comme la course de canots, le déploiement de navires militaires français, des événements protocolaires, (*Inauguration le 13 juin 2025 du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) Frédéric Rolette*), le *Triathlon* et les *Grands Feux Loto-Québec*. Plusieurs événements reviendront en 2026. Un rendez-vous naval se tiendra du 23 au 26 juillet en 2026. Le projet *Yéti-Yéti* est en planification; c'est un labyrinthe de glace qui pourrait être mis en place à la fin février, début mars.

Questions et commentaires des administrateurs et du public.

- Le Port veut diriger majoritairement les navires de croisière vers le terminal du quai 30 et libérer le quai 22 le rendant accessible aux touristes et citoyens. Ainsi, ce n'est que le 10 septembre que le premier navire accostera au quai 22. Les nombreuses discussions et le travail fait en collaboration avec le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire ont porté fruit. La pression positive de citoyens engagés a permis une réflexion qui a abouti à la création du terminal 30 qui répond mieux aux besoins opérationnels du Port de Québec. Les autorités portuaires n'ont pu que constater une facilité d'opération et ainsi conserver le terminal 30 comme principal point de débarquement.

Jocelyn remercie le Port pour sa grande collaboration à tous les dossiers et particulièrement en ce qui a trait à la gestion de la pollution sonore.

Merci de redonner l'accès au fleuve via la *Place des Canotiers*.

Le Triathlon a été un succès sportif mais plus mitigé pour la qualité de vie des résidents. Le Port a été à l'écoute de ces préoccupations et en tiendra compte pour l'édition 2026.

Merci pour la contribution de 4000 \$ pour l'éclairage de l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Des rencontres ont eu lieu pour discuter du camionnage et de la circulation. L'empathie démontrée par la nouvelle directrice est appréciée. Le dossier est en cours.

- Alain Samson désire souligner que les commerçants de la rue St-Paul sont très satisfaits du déroulement des activités initiées par le Port. L'Oasis est appréciée par les résidents. Merci d'avoir considéré l'importance de la gestion du bruit.

- Marie-Laure LeDuff demande si les barrières au bord du quai 22 seront retirées jusqu'au 10 septembre ? Poser et retirer les clôtures exigent une équipe de 6 personnes et une journée complète de travail. On a réussi à convaincre le secteur opérationnel qu'il était plus facile d'en faire l'installation en septembre. Les clôtures disparaîtront donc. S'il y en a, ce seront des barrières événementielles qui assureront la sécurité et éviteront des accidents.

- Une citoyenne déclare que la cohabitation piéton/vélo devient préoccupante entre le traversier et la promenade Champlain.

- Claudia Bennicelli demande à combien de touristes peut se chiffrer l'arrivée de quatre navires. En moyenne, cela représente entre 8000 et 10 000 passagers. Le Port de Québec a une capacité maximale d'accueil de 15 000 visiteurs par période donnée. Pour la plupart des scénarios, il accueille deux navires d'environ 3 500 voyageurs et deux plus petits navires, tenant compte de l'espace disponible pour accoster.

- Félicitations pour l'*Oasis*.

On s'interroge sur l'électrification des quais. Le Port est en attente de réponses d'Hydro-Québec qui évalue sa capacité à installer l'électricité et à fournir les infrastructures adéquates. Le projet est en cours.

- Mathieu Laroche-Casavant propose, lorsque cela deviendra pertinent, que le Conseil rédige une résolution qui appuiera l'électrification des quais.

5.0 L'état et les besoins en mobilité active dans le Vieux-Québec, par Pierre Baillargeon, Table de concertation vélo.

Pierre Baillargeon a été membre du Conseil pendant quelques années et a assuré la présidence de la *Table de concertation Vélo* pendant les cinq dernières années. Il continue à siéger au sein de la *Table de concertation*.

Il est secondé dans sa présentation par Guillaume Laurin, administrateur, qui agit à titre d'expert de la mobilité au sein du Conseil.

M. Baillargeon présente les enjeux de mobilité active dans le Vieux-Québec et identifie les priorités à mettre de l'avant.

La Table de concertation vélo a fêté son 10^e anniversaire en juin; elle réunit des délégués de tous les quartiers (26).

Le Conseil de quartier de Sillery prendra la relève en 2026.

Voici les principales actions menées par le Table de concertation vélo :

10 ANS EN ACTION



Liens aux élus - Politique

- Rencontre Maire décembre 2025
- Comité de suivi de la vision de la mobilité active
- Campagne je vote vélo 2021 et 2025
- Débat vélo 2025
- Café rencontre mensuel

Mémoires orientation ville/province

- Politique mobilité durable (Provincial)
- Consultation sécurité routière (Provincial)
- Programme Urbanisme et Mobilité (2025)
- Plan climat (2025)
- Vision de la mobilité active de la ville (2022)
- Politique de stationnement (2024)
- Schéma d'aménagement et développement
- Stratégie de la sécurité routière 2020 et 2024

50 Consultations projets (période 2021-2025)

- PPU, vision, secteur
- Corridors Vivacité
- Axes cyclables
- Vélorues
- Rues partagées

Culture vélo/visibilité

- Médias
- Balade des élus(es)
- Cycliste utilitaire à Québec (facebook)
- Vélo d'hiver à Québec* (facebook)
- Vélo Boulot hivernal*
- Masse critique*
- Ça roule doc*

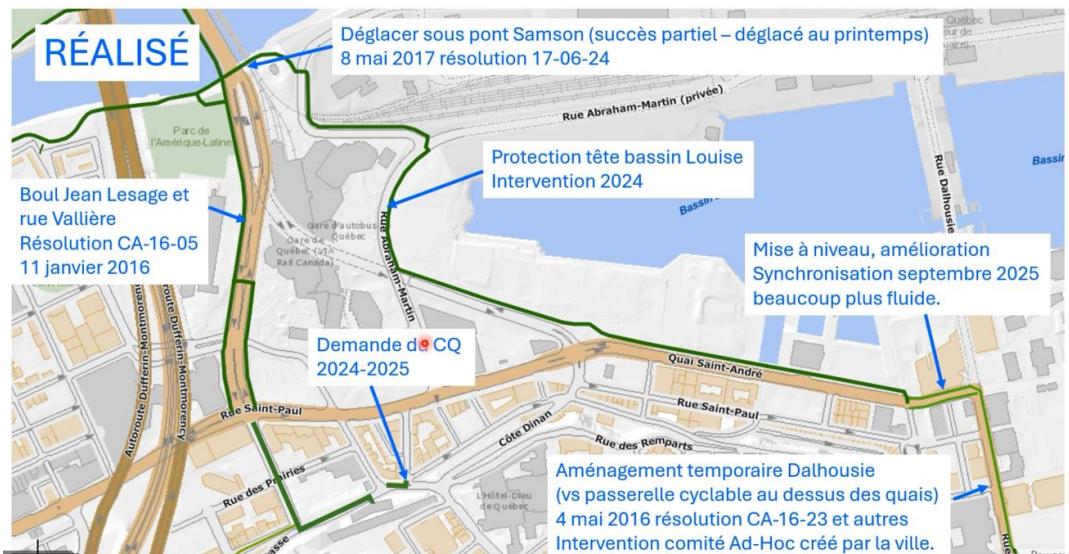
Formation/Diffusion

- Congrès vélo Québec
- Winter cycling congress*
- Cours formation Université Amsterdam*

En résumé, ce comité a

- Établi un lien avec la volonté politique.
- Déposé des mémoires dans les consultations lancées au provincial et au municipal.
- Travaillé sur 50 consultations (*dont les corridors VivaCité*)
- Initié des activités de « culture Vélo » et rédigé des publications médiatiques
- Participé à des activités de formation (*congrès vélos, formation en ligne à l'université d'Amsterdam*).

- Les corridors acquis, côté Nord



- Les enjeux

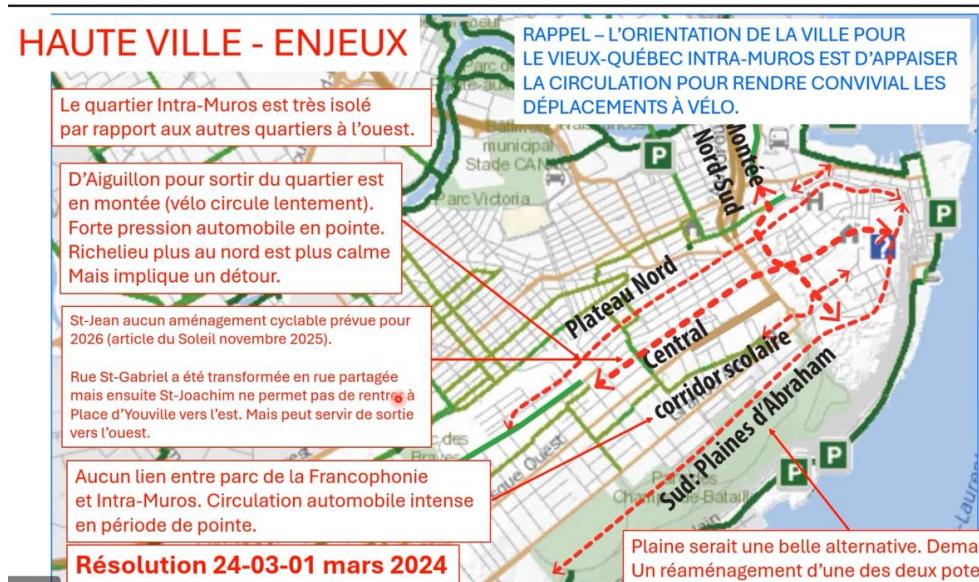


- Le enjeux, secteur Dalhousie Cap-Blanc

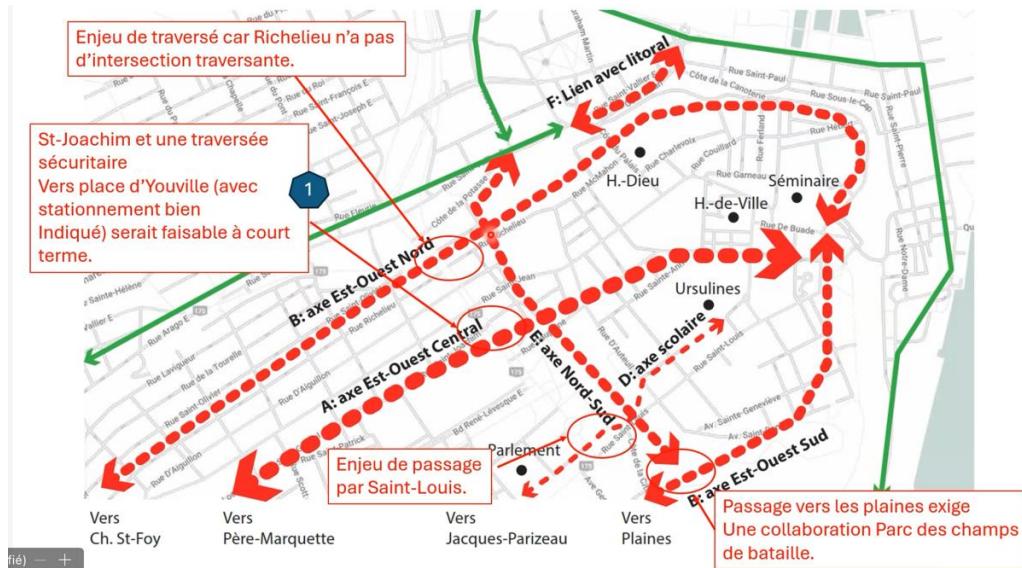


Si on fait un aménagement cyclable de qualité, il faut prévoir un aménagement piéton de plus grande qualité.

- La Haute-Ville est le secteur où l'on rencontre un problème majeur de mobilité active.



- **Les solutions envisagées**



- **Les autres aspects de la mobilité active à vélo**

- Le service À Vélo connaît un vif succès
- Prolonger la saison cyclable
- Sécurité vision zéro : réduire de 50 % les accidents graves ou mortels pour les piétons et cyclistes sur le réseau, position adoptée par la Ville, (*au lieu du 100% souhaité*).
- Idée d'une boucle touristique
- Un réseau connecté au reste du réseau cyclable de la Ville.
- Un lien mécanique haute-ville et basse-ville
- Plus de stationnements vélo
- Mobility as a Service ; en développement du côté de la Ville (*Application*)

Guillaume Laurin serait intéressé à discuter avec l'équipe qui gère la mobilité à la Ville. Selon les statistiques recueillies, la station À Vélo la plus populaire est au carré d'Youville. Malgré l'absence de pistes cyclables intramuros, on sent un engouement pour une circulation cycliste dans le Vieux-Québec. Guillaume croit qu'il faut continuer à exercer de la pression en ce sens.

À noter qu'il y a aussi une population étudiante primaire et secondaire à considérer. On souhaite une grande amélioration et un engagement de la Ville à court terme pour obtenir un premier axe cyclable.

Trois priorités se dessinent :

- **Obtenir un lien cyclable vers la basse-ville**
- **Obtenir un lien mécanique haute-ville et basse-ville**
- **Établir des pistes pour sortir du Vieux-Québec, vers le quartier Montcalm**

Cette réalité affecte aussi les personnes à mobilité réduite ou les parents avec des poussettes.

Questions et commentaires des administrateurs et des citoyens.

- Farrah Bérubé souligne deux points :
 1. La présence d'écoles dans le quartier reste un élément important à intégrer à l'offre d'alternatives de transport sécuritaire.
 2. Il faut s'inspirer de modèles efficaces dans d'autres grandes villes où des cartes permettent de se déplacer en utilisant tous les moyens de transport disponibles (métro, bus, trams, trains de banlieue) et même d'accéder à des toilettes publiques propres et entretenues (exemple de la ville d'Istanbul).
- Daniel Leclerc souligne que les détenteurs de la carte Opus ont accès au traversier.
- Mathieu Laroche-Casavant abonde dans le même sens que Farrah.

- La *Table de concertation Vélo* a-t-elle ciblé des endroits supplémentaires où il faudrait des stations *À Vélo*? La Ville a fait des ajouts à l'Espace 400. La densification du service est souhaitée notamment dans le secteur de la rue McMahon, près de l'Hôtel-Dieu et à la Gare du Palais.
- Mathieu félicite Pierre pour la présentation et pour son travail des cinq dernières années. La mobilité active contribue à la prévention et au développement de saines habitudes de vie.
- Claudia Benicelli propose un accès vélo/piéton plus sécuritaire dans le secteur de l'Hôtel-Dieu. C'est un endroit présentement risqué. Elle note le manque d'accès au Vieux-Québec en raison des nombreux sens uniques et de la rue St-Jean, piétonne en été.
- Alain Samson affirme qu'il faut un plan intégré de mobilité durable et active pour le quartier.
Les pistes cyclables unidirectionnelles, (*dans le même sens que les automobiles*), sont recommandées partout dans le monde, quand il est question d'assurer la sécurité. Ce qui n'est pas le cas sur Dalhousie présentement.

L'arrivée d'une piste cyclable, selon la *SDC Vieux-Québec*, aurait ralenti l'accessibilité aux commerces du secteur. Il invite M. Baillargeon à partager son point de vue.

Il n'y a pas d'enjeux de ralentissement sauf en pleine saison touristique. Et cela se limite à certains jours. Étant dans une zone touristique, il faut garder un équilibre entre les cyclistes et les automobiles. Cette réalité est là pour rester ; il faut trouver des aménagements pour une meilleure cohabitation.

- Une citoyenne se demande s'il existe une *Table de concertation « Piétons »*. La *Table de concertation Vélo* a pensé intégrer le volet piéton, mais il aurait fallu ajouter des intervenants qualifiés et concernés, des expertises supplémentaires, rendant les discussions moins efficaces. Une table de concertation environnement a aussi été envisagée. Peut-être serait-il pertinent de le proposer.

- L'attaché politique du député Étienne Grandmont souhaiterait que la présentation soit partagée à l'attention du député. Il propose aussi que les modalités entourant le port du casque soient modifiées : permettre aux utilisateurs qui roulent en deçà de 25km/h de ne PAS porter de casque de vélo. On permettrait plus de spontanéité et plus d'accessibilité.

6.0 Période d'information de la conseillère municipale, Mélissa Coulombe-Leduc

- Sécurisation et apaisement de la circulation sur Wilfrid-Laurier entre les avenues Taché et Briand : il y aura une rencontre citoyenne en début janvier avec des résidents pour évaluer les besoins.
- Sommaire décisionnel au dernier conseil d'arrondissement : instaurer un passage piéton entre l'escalier de la côte des Remparts, les rues de la canoterie et colonel dambourgues. Le marquage aura lieu au printemps.
- Mobilité à vélo : ne pas voir un manque de volonté de la Ville. Plus on offre de possibilités aux citoyens, plus les résidents l'utilisent. Pour 23 % des déplacements, les citoyens ont préféré prendre le service ÀVélo plutôt que la voiture. La Ville souhaite contribuer à la diminution de la congestion automobile. Mélissa suggère de colliger les emplacements potentiels pour le service ÀVélo et de faire une demande à *Capitale mobilité*. C'est le bon moment pour le faire.
- La Ville est satisfaite du déroulement du Marché allemand.
- Des incidents ont eu lieu dans la semaine du 1 décembre à proximité de la *Maison Dauphine* et au *McDonald's*. Ils sont sous enquête. On demande aux citoyens d'attendre les développements avant de porter un jugement. La Ville a ajouté 50 policiers et 50 autres se joindront à la force en 2026. En cas d'urgence, signaler au 911. La Ville a prévu plus de financement pour soutenir les situations de crise et a développé une équipe multi constituée de policiers spécialisés dans ce type d'intervention (*travailleurs sociaux*).

- Mme Coulombe-Leduc salue le don du Port de Québec pour la mise en lumière de l'église Notre-Dame-des-Victoires et remercie le donateur anonyme qui a contribué un montant de 2 000 \$. Les dossiers patrimoniaux sont complexes. La Ville a besoin de l'ensemble des propriétaires, individuels ou institutionnels, pour préserver le patrimoine. Les situations des paroisses sont précaires mais la Ville soutient les édifices religieux comme l'église St-Jean-Baptiste. Elle permet entre autres le lotissement de terrains pour la vente. Il faut des sources de financement diverses pour maintenir les objets du patrimoine laïque et religieux. Des discussions ont cours pour prévoir les besoins et trouver des façons de les protéger. La communauté doit se mettre en marche pour préserver son patrimoine. Ce n'est pas la responsabilité unique de la Ville.

7.0 Période de questions et commentaires des citoyens

- Michelle Monette, résidente du secteur Wilfrid-Laurier partage sa préoccupation quant à la pollution sonore générée par les véhicules. Elle a déposé plusieurs requêtes au 311. Mélissa affirme qu'on constate ce type de comportement bruyant à plusieurs endroits dans la ville. Elle lui demande de lui transférer ses requêtes par courriel.

- Farrah Bérubé s'informe de l'avancée des travaux archéologiques sur la rue De Buade. Le chantier est plus long que prévu en raison des découvertes délicates, soit des sépultures. Il se prolongera cet hiver. Le sol sera chauffé. Une cache sera installée pour atténuer le bruit. Les échéanciers seront respectés.

La Ville souhaite intégrer les enjeux de chaque quartier dans sa planification des prochains chantiers de construction.

Le rapport [Paysage sonore](#), déposé par le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap Blanc-Colline parlementaire, peut être consulté. Un comité se penchera en 2026 sur l'amplification sonore des commerçants et la circulation de véhicules bruyants.

- On souligne qu'il n'existe pas, dans le quartier, d'endroit où les ainés peuvent socialiser. On suggère au Conseil de se pencher sur ce fait. On pense au Foyer Nazareth ou à l'*École Saint-Louis-de-Gonzague*. Le Conseil songe depuis plusieurs années à l'instauration d'un centre communautaire.

8.0 Suivis dossiers

- Le Triathlon, édition 2026 : l'événement a posé des soucis de pollution sonore. Le Port de Québec, la SDC du Vieux-Port, le Comité de Citoyens du Vieux-Québec et le Conseil ont signalé cet état de fait et en concertation avec le BGE, se sont assurés que l'édition de la prochaine année respecte la qualité de vie des résidents. Rien n'est toutefois gagné puisque les promoteurs de l'événement ne connaissent pas bien Québec. Ce dossier sera donc surveillé de près et la conseillère fera partie de la consultation.
- La consultation du BGE sur les artistes de rues : le Conseil de quartier a déposé une résolution afin de revoir le choix et les prestations des artistes de rue. On souhaite miser sur la qualité de l'offre, le souci de la qualité de vie, notamment en évaluant la nécessité de l'amplification sonore et le respect de la culture (*prestations en français*). La Ville s'est engagée à faire des consultations. Notons que la « Politique » concernant les artistes de rue n'a pas été revue depuis 35 ans.
- Jocelyn souligne la mise en place du plan de mobilité de la Ville pendant les fêtes (*Marché allemand*). Un grand merci à la Ville car ce plan fonctionne bien cette année en offrant plus de fluidité qu'en 2025. Merci à tous les intervenants des interservices. Mélissa présente en exemple la venue en NAVETTE de 600 employés de la Clinique Saint-Louis qui viendront célébrer Noël avec leurs collègues au Château Frontenac. Bravo !
- Les consultations citoyennes par le RTC, au sujet des besoins spécifiques du Vieux-Québec, débutent dans la semaine du 8 décembre et se poursuivront à l'hiver avec aussi des consultations citoyennes.

- Église Notre-Dame-des-Victoires : les journalistes ont permis de mettre de l'avant la situation de l'église dans les médias. On a senti un fort courant d'affection pour cet objet du patrimoine mais aussi pour tout le secteur historique du Vieux-Québec. Jocelyn croit que cet incident mènera à une réflexion plus large sur l'apport de la chapelle dans l'histoire de la Ville.
- Le projet *TramCité* et la communication : Farrah et une autre administratrice ont participé à deux rencontres visant à partager des informations sur le projet *Tramcité*. Les informations ont porté sur les travaux préparatoires à l'installation du tramway. Lorsque les fournisseurs seront choisis, la Ville entrera dans la phase de conception. Des informations suivront et la construction débutera officiellement en 2027.
- La sécurité routière près de l'École des Ursulines : on témoigne des bons échanges avec la Ville. Le nouveau débarcadère, rue Ste-Ursule, a eu du succès : il y moins de congestion sur la rue St-Louis. On désire identifier le débarcadère. Des discussions ont lieu autour d'une meilleure desserte du transport par bus scolaire; on songe à placer les autobus scolaires dans l'ancien stationnement des calèches sur la rue d'Auteuil. Le Conseil est prêt à appuyer les projets pertinents par résolution.s

9.0 Enjeux et résolutions du conseil de quartier

- Musée des Sciences, Espace 400.

RÉSOLUTION-CA-12-08-01 : Consultation publique sur le musée des Sciences à l'Espace 400.

CONSIDÉRANT que le projet de musée des Sciences à l'Espace 400, bien que ne soulevant aucune objection de prime abord, constitue un développement majeur pour le Vieux-Québec et est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur la mobilité du secteur, notamment en raison de l'achalandage anticipé et de la forte fréquentation d'écoliers transportés en autobus scolaires;

CONSIDÉRANT que la Ville devra, en conséquence, prévoir des débarcadères sécuritaires s'intégrant harmonieusement à la piste cyclable longeant le quai Saint-André, ainsi que des espaces de stationnement adaptés pour ces autobus;

CONSIDÉRANT également que les traverses piétonnes devant l'Espace 400 devront être aménagées et sécurisées afin de tenir compte de l'importante circulation de piétons appelés à traverser la rue de part et d'autre;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes ont exprimé le souhait d'être informé.e.s adéquatement et d'être consulté.e.s avant l'avancement du projet depuis l'annonce ;

CONSIDÉRANT que l'Espace 400 est un site hautement stratégique au cœur du Vieux-Port, et que son aménagement doit tenir compte des besoins de la population, des enjeux de mobilité, de l'intégration patrimoniale et des usages communautaires actuels ;

IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier, en collaboration avec le Comité des Citoyens du Vieux-Québec, demande officiellement à la Ville de Québec de tenir une consultation publique portant spécifiquement sur le projet de musée des Sciences à l'Espace 400 et ses impacts sur la mobilité ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la présente résolution soit transmise à la conseillère municipale, au Service de l'urbanisme, au Service de la culture, au bureau du maire ainsi qu'aux services municipaux concernés, et qu'un suivi soit présenté au Conseil de quartier dans les meilleurs délais.

PROPOSÉE PAR Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

Mélissa rappelle que le projet de musée est dans un lieu qui est déjà un bâtiment d'exposition donc, il n'y a pas de changement d'usage. Ce qui sous-entend qu'il n'y aura pas de consultation. Les préoccupations énoncées dans la résolution sont légitimes. C'est un nouveau pavillon du musée de la Civilisation. Le projet est à l'état embryonnaire. Elle souligne aussi que l'Espace 400 est déficitaire. C'est donc, pour la Ville, une excellente nouvelle : un locataire permettra de rentabiliser les coûts d'opérations du bâtiment.

Mélissa partagera les préoccupations d'achalandage.

- **Demande d'ajout d'éclairage à l'Îlot Fleurie**

RÉSOLUTION-CA-12-08-02 : Demande d'ajout d'éclairage à l'Îlot Fleurie

CONSIDÉRANT que l'Îlot Fleurie et ses trottoirs côté nord et sud constituent l'entrée principale du Vieux-Québec basse-ville et qu'ils sont importants et fréquentés par les résidents du quartier ;

CONSIDÉRANT que l'absence d'un éclairage adéquat compromet la sécurité des piétons et des usagers, particulièrement en soirée et en période hivernale ;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens et citoyennes ont exprimé des préoccupations quant à la visibilité et au sentiment de sécurité dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que l'amélioration de l'éclairage public contribue à la vitalité de nos quartiers et favorise les déplacements actifs en soirée entre nos deux quartiers ;

IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire demande officiellement à la Ville de Québec de contacter le ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'éclaircir qui a la responsabilité du lieu (trottoir du côté est, stationnement improvisé et non surveillé), l'accès et l'entretien de ce dernier, ainsi que de sa sécurité ;

IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier, en collaboration avec le Comité des Citoyens du Vieux-Québec, demande qu'une évaluation soit faite dans les meilleurs délais afin d'installer un éclairage public approprié à l'Îlot Fleurie et ses trottoirs, ce qui assurera un niveau de sécurité et de visibilité adéquats pour l'ensemble des usagers ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que cette demande soit transmise :

- à la conseillère municipale du district de Cap-aux-Diamants, Mélissa Coulombe-Leduc;
- au ministre des Transports du Québec, Jonathan Julien;
- au Service des travaux publics de la Ville de Québec ainsi qu'aux services municipaux concernés;
- à Étienne Grandmont, député de Taschereau et porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour les transports et la mobilité durable ;
- à Monsef Derraji, député de Nelligan et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports et de mobilité durable ;
- à Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de transports et de mobilité durable;

Et qu'un suivi soit présenté au Conseil de quartier dès que possible.

PROPOSÉE PAR Mathieu Laroche-Casavant **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Nadia Leclerc.

Résolution CA-25-12-08-03 : Implantation d'une station À Vélo dans la côte du Palais ou rue des Remparts.

CONSIDÉRANT qu'il existe un besoin pour une station À Vélo dans le haut de la côte du Palais ou sur rue des Remparts (*à proximité de l'intersection avec la côte du Palais*), et qu'une telle station permettrait aux citoyens de pénétrer dans le Vieux-Québec intramuros et d'y franchir le dénivelé en provenance de la basse-ville;

CONSIDÉRANT que cette station permettrait aux employés de l'Hôtel-Dieu de faciliter leurs déplacements.

CONSIDÉRANT que cette station donnerait un accès à la portion piétonne de la rue Saint-Jean pour beaucoup de citoyens.

IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec, par l'intermédiaire de son sous-traitant *Capitale Mobilité*, d'implanter une station à Vélo sur la côte du Palais/rue des Remparts dans la portion haute-ville près de l'Hôtel-Dieu ou à proximité de l'intersection de la rue Saint-Jean.

N.B. : Considérant le chantier important dans la partie sud de la côte du Palais, il serait plus intéressant à court terme d'implanter la station plus près de l'Hôtel-Dieu.

PROPOSÉE PAR Guillaume Laurin **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Marie-Laure LeDuff.

10.0 Trésorerie

- **Budget, état des revenus et dépenses :**

Solde total au compte en date du 30 novembre: 870,35 \$

- 729,36 \$ pour Vision
- 140,99 \$ pour le fonctionnement
- 0 \$ pour la consultation citoyenne (*Montant du Comité de Citoyens du Vieux-Québec reçu le 3 novembre*)

Entrée/sortie d'argent pour novembre 2025

- Contribution CCVQ, (*Comité de Citoyens du Vieux-Québec*), pour la consultation citoyenne : 192,64 \$
- Frais rédaction : (125 \$)
- Frais fixes d'utilisation (2,95 \$)

- **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION CA-25-12-08-04 : Frais de secrétariat de soutien

Approuver le paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la présente assemblée au montant de 125 \$ à Mme Hélène Dion.

PROPOSÉE PAR Nadia Leclerc **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Mathieu Laroche-Casavant.

11.0 Fonctionnement du conseil d'administration

- Prochaine assemblée le 12 janvier 2026

12.0 Correspondance et représentations

Réponse de la Ville: Travaux d'entretien du Patrimoine Bâti du Vieux-Québec.

Concernant les demandes et recommandations du conseil de quartier à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec en lien avec les travaux d'entretien des bâtiments et le Patrimoine Bâti du Vieux-Québec :

Programme de subvention :

- Enlever la limite de 100 000 \$.
- Rendre subventionnel l'entretien des fenêtres.

Les programmes sont en cours d'analyse et une révision est probable, tenant compte des diverses préoccupations, y compris celles émises par le conseil de quartier. Puisque le ministère de la Culture, finance 50 % de nos programmes, nous devrons aussi satisfaire ses orientations.

CUCQ :

- Bénéficier d'un meilleur accompagnement en amont des permis.

L'équipe de la mise en valeur des milieux bâties offre ce type soutien. Tous les citoyens peuvent demander un accompagnement plus particulier. Nous recevons de nombreux témoignages qui vont dans ce sens déjà.

N'hésitez pas à partager vos besoins lorsqu'une demande de permis est nécessaires. Le 311 est habilité à nous partager ces demandes.

- Offrir de la flexibilité dans le choix des matériaux.
- Faire des aménagements non-visibles.

Le cadre de conservation du ministère de la Culture édicte les lignes directrices que la Commission d'urbanisme s'efforce de respecter au mieux lorsqu'elle en a la compétence. Dans les autres cas, le MCC assure également un suivi des travaux. Chaque situation apporte son lot de complexités et de contextes particuliers. Il arrive parfois que les décisions doivent prendre en compte une multitude de facteurs. Sachez que la ville, le ministère et la CUCQ ont à cœur, dans leur mission quotidienne, la préservation du Vieux-Québec tout en favorisant un environnement propice à son habitabilité.

- Accorder la priorité d'autorisation à la suite d'un sinistre assuré.

Déjà une pratique en place (exemple cet été avec la Chemin du Foulon, dans le secteur patrimonial de Sillery, tous les permis de travaux ont été traité en urgence et les citoyens accompagnés de façon personnalisée, c'est une pratique déjà en place pour tout le territoire.

GT :

- Rigueur réglementaire quant à l'affichage commercial.

Nos équipes d'inspecteurs sont très proactives et effectuent des suivis rigoureux pour garantir la conformité. Cependant, il faut comprendre que ces suivis auprès des propriétaires peuvent prendre du temps en raison des étapes légales que nous devons respecter. De plus, il est important de noter que ces informations relèvent du domaine privé. Il ne faut donc pas conclure qu'aucune action concrète et rigoureuse n'est en cours simplement parce que l'information n'est pas publiquement connue ou que les corrections nécessaires ne se matérialisent pas aussi rapidement que souhaité.

Autre :

Mise en lumière pilotée par la commission de la capitale nationale
Des représentations ont été faites.

13.0 Divers

14.0 Levée de l'assemblée 21h15.